

## Votre guide pratique extranet Groupes EMI



## www.msh-intl.com



## Table des matières

1.	MSI	H INTERNATIONAL	3
2.	VOS	S CONTACTS DÉDIÉS	3
3.	MO	N EXTRANET MSH/EMI EN LIGNE	4
3	8.1.	COMMENT ACCEDER A MON EXTRANET ?	5
3	8.2.	OUBLI DE VOS IDENTIFIANTS	5
3	8.3.	NON RECEPTION DE VOS IDENTIFIANTS	5
3	8.4.	DEMANDE DE CREATION / SUPPRESSION MODIFICATION D'ACCES	5
4.	GE	STION DE VOS MEMBRES (affiliation, radiation, transfert ou modification)	5
4	.1.	AFFILIATION	6
4	.2.	RADIATION	13
4	.3.	TRANSFERTS	15
4	.4.	MODIFICATIONS sans changement d'option/groupe/section	16
5.	VO	TRE ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN	17
5	i.1.	VOS DEMANDES D'AIDE	17
5	i.2.	LA CARTE DE MEMBRE	24
5	5.3.	UN RÉSEAU MÉDICAL DE QUALITÉ	25
5	5.4.	VOS PRISES EN CHARGE	26
5	5.5.	VOTRE ÉQUIPE MÉDICALE MULTICULTURELLE	30
6.	ÉVA	ACUATION MÉDICALE	30
6	5.1.	ÉVACUATION PROGRAMMEE	30
6	6.2.	ÉVACUATION URGENTE (CAS VITAUX)	30
7.	VOS	S CONTRIBUTIONS	31
7	'.1.	PROCESSUS DE FACTURATION	31
7	.2.	MODALITES DE REGLEMENT	32
7	.3.	REGULARISATIONS (AJUSTEMENTS)	32
7	.4.	MODALITES DE RELANCE ET RECOUVREMENT	32





## **1. MSH INTERNATIONAL**

Ce guide vous présente les services fournis par MSH International ainsi que les nouvelles démarches et procédures pour gérer les aides des membres de l'EMI.

En complément, nous vous invitons à consulter les documents suivants, disponibles sur votre extranet MSH/EMI en ligne : *www.entraide-missionnaire.com/Extranet.* 

- **Guide de services :** il vous donne des informations sur les services EMI et comprend un tableau détaillant les différentes options d'aide;
- Liste des professionnels de santé conventionnés EMI : ces professionnels de santé acceptent le tiers payant (total ou partiel) et vous font bénéficier de soins de qualité à des tarifs raisonnables et préférentiels.

## 2. VOS CONTACTS DÉDIÉS

Thème	Adresse email	Numéro de téléphone
Affiliations, contributions	emi@msh-intl.com	<u>de 9h à 18h (CET)</u> :
		Michaël COLASSE :
		+33 1 44 20 97 03
		Annabelle CORREIA :
		+33 1 44 20 96 44
		<u>24h24, 7j/7 :</u>
		+33 (0)1 44 20 98 55
Assistance Extranet	emi@msh-intl.com	<u>de 9h à 18h (CET)</u> :
		Michaël COLASSE :
		+33 1 44 20 97 03
		Annabelle CORREIA :
		+33 1 44 20 96 44
		<u>24h24, 7j/7 :</u>
		+33 (0)1 44 20 98 55
Réseau médical / Recherche	emi@msh-intl.com	<u>24h24, 7j/7 :</u>
d'un etablissement santé		+33 (0)1 44 20 98 55





Demandes d'aide	emi@msh-intl.com	<u>24h24, 7j/7 :</u>
		+33 (0)1 44 20 98 55

Prises en charge hospitalières	precert@msh-intl.com	<u>24h24, 7j/7 :</u>
		+33 (0)1 44 20 98 55
Evacuation sanitaire	medical@msh-intl.com	<u>24h24, 7j/7 :</u>
		+33 (0)1 44 20 98 55

Votre Section reste disponible pour vos questions (hors questions de gestion).

## 3. MON EXTRANET MSH/EMI EN LIGNE



Dans cet extranet, vous pouvez notamment :

- Gérer vos membres (affiliation, transfert, radiation),
- Télécharger sous format Excel la liste de vos membres,
- Télécharger des cartes de membre et attestations d'aide à la couverture médicale,
- Consulter et télécharger votre guide de services et guide pratique,
- Effectuer vos demandes d'aide,
- Suivre en temps réel vos demandes d'aide,
- Consulter et télécharger au format PDF les décomptes de remboursement de vos membres sur les 24 derniers mois,
- Consulter les établissements de santé du réseau EMI/MSH.



## 3.1. COMMENT ACCEDER A MON EXTRANET ?

- Connectez-vous sur l'extranet MSH/EMI à l'adresse www.entraide-missionnaire.com/Extranet
- Choisissez votre langue (Az)
- Munissez-vous des login et mot de passe envoyés par MSH International lors de l'adhésion de votre Groupe.

## 3.2. OUBLI DE VOS IDENTIFIANTS

 $\triangle$ 

Rapprochez-vous de votre Responsable de Groupe, du Responsable de votre Section ou de votre équipe dédiée EMI/MSH International à l'adresse emi@msh-intl.com pour qu'ils régénèrent votre identifiant et votre mot de passe.

## 3.3. NON RECEPTION DE VOS IDENTIFIANTS

- Pensez à vérifier votre boîte SPAM,
- Si vous ne retrouvez toujours pas vos identifiants, rapprochez-vous de votre Responsable de Groupe, du Responsable de votre Section ou de votre équipe dédiée EMI/MSH International à l'adresse emi@msh-intl.com pour qu'ils régénèrent votre identifiant et votre mot de passe.

## 3.4. DEMANDE DE CREATION / SUPPRESSION MODIFICATION D'ACCES



Rapprochez-vous de votre Groupe, du Responsable de votre Section ou de votre équipe dédiée EMI/MSH International à l'adresse emi@msh-intl.com pour qu'ils créent votre profil et génèrent votre identifiant et mot de passe temporaire.

# 4. GESTION DE VOS MEMBRES (affiliation, radiation, transfert ou modification)

Pour toute question relative à la gestion de vos membres :

- Par email : emi@msh-intl.com
- Par téléphone de 9h à 18h (CET) :
  - o Tél : +33 1 44 20 96 44 (CORREIA, Annabelle) ou
  - o Tél : +33 1 44 20 97 03 (COLASSE, Michael)
- Par téléphone 24/24, 7/7, le centre de gestion MSH non dédié :
  - +33 (0)1 44 20 98 55



Procédez aux **mises à jour régulièrement** et effectuez vos mouvements au fur et à mesure afin d'alléger la charge de travail représentée par le contrôle semestriel des listes de membres et éviter des régularisations des contributions a posteriori.





Pour consulter la situation de vos membres ou effectuer une vérification :

- Rendez-vous sur votre extranet MSH/EMI à l'adresse www.entraidemissionnaire.com/Extranet, rubrique Gestion / Gestion des membres

MSH	Bienvenue dans votre Espace EMI FILLES DE LA CHARITE
ACCUEL	Gestion des membres
VOS OPTIONS / GROUPES	Informations
GESTION V	Dans opte sector, vous pouvez rechercher un memore et effectuer différentes opérations :           Image: Modifier son pays de mission.         Image: Modifier son pays de mission.
Affiliation d'un membre Gestion des membres Historique de vos demandes	X Radier de membre.      X Radier de membre.      Demander une sttestation d'side à la couverture médicale pour ce membre.
Déclaration d'une demande d'entraide Visualisation des décomptes d'entraide	Gipuez la pour obtenir une attestation pour un membre non-affilié partant en mission de courte durée     Transférer un membre.
OUDES PRATIQUES	Pour effectuer ces opérations, commencez par rechercher le(la) membre concerné(e), puis cliquez sur l'icône correspondante. Vous accèderez alors à un nouvel écran spécifique.
RESEAU MEDICAL EM	Recherche
AUTRES ÉTABLISSEMENTS	N* de matricule
NOS COORDONNÉES	Nom
CONDITIONS DEMERALES	Prénom
DÉCONNEXION	Groupe Tous V
	N° Option Veuillez sélectionner un groupe pour débloquer ce champ. M
	→ Rechercher

- Indiquez le numéro d'identification du membre ou son nom de famille. Ensuite cliquez sur le bouton → Rechercher
- Vous pourrez dorénavant consulter la situation de votre membre ou effectuer une vérification.

### 4.1. AFFILIATION

Vous avez la possibilité d'affilier vos membres **8 mois avant leur départ en mission**. L'affiliation d'un membre ne peut débuter **qu'au début du trimestre ou du semestre**.

Affiliation réalisée :	Date d'effet de l'affiliation :
jusqu'au 15 mars	début du semestre
du 15 mars au 15 juin	affiliation au trimestre suivant
jusqu'au 15 septembre	début du semestre
du 15 septembre au 15 décembre	affiliation au trimestre suivant





Pour une affiliation réussie, vérifiez préalablement que toutes les informations nécessaires soient exactes et valides.

3 modes d'affiliation sont mis à votre disposition :

#### 4.1.1. Affiliation sur votre extranet en ligne

 Rendez-vous sur votre extranet MSH/EMI à l'adresse www.entraide-missionnaire.com/Extranet, rubrique Gestion / Affiliation d'un membre



- Complétez toutes les informations concernant votre membre :
  - o l'option sur laquelle il doit être affilié
  - o ses données personnelles (nom, prénom(s), date de naissance, nationalité), etc.
  - o son pays de mission,
  - la date à laquelle il doit être affilié, et éventuellement la date de radiation, si vous la connaissez.
  - pour les groupes ayant des membres avec enfants (exemple : Association de fidèles), les enfants sont à enregistrer en tant qu'ayants droits de la mère affiliée en précisant l'option Enfant.

- Groupe et Option de rattachement	lu nouveau membre
Gestionnaire*	~
<sup>00</sup> Si vous n'apperaissez pes, <u>créez vo</u>	e ordi
Groupe *	Tous V
Option*	Veuillez sélectionner un groupe pour débloquer ce champ. $\checkmark$
Membre	
Cvilte*	$\sim$
Nom*	
Prénom*	
Dete de naissance*	0
Nationalité*	~
Adhésion d'un membre	
Pays de mission*	~
Date cladhésion *	
Dete de radiation <sup>CD</sup>	
<sup>(2)</sup> Si vous la connaissez déjà.	
(* : ce symbole indique un champ obl	nore)





- 24 heures après votre affiliation, vous recevrez un e-mail de confirmation de l'affiliation individuelle
- A réception de l'email de confirmation, vous pourrez visualiser la situation de votre membre dans votre extranet en ligne :
  - Rendez-vous sur votre extranet MSH/EMI à l'adresse www.entraidemissionnaire.com/Extranet, rubrique Gestion / Gestion des membres

MSH	Bienvenue dans votre Espace EMI FILLES DE LA CHARITE
ACCUEL	Gestion des membres
VOS OPTIONS / GROUPES	Informations Dans cette section, yous pouvez rechercher un membre et effectuer différentes opérations :
CESTION Gestionnares Affiliation d'un membre Cestion des membres Historique de vos demandes Déclarization d'une demanded d'imitraide Visualisation d'une demanded d'imitraide	Modifier son pays de mission.     Modifier son pays de mission.
OUDES PRATIQUES	* Transférer un membre. Pour effectuer ces opérations, commencez par rechercher le(la) membre concerné(e), puis cliquez sur l'icône correspondante. Vous accèderez alors à un nouvel écran spécifique.
RÉSEAU MÉDICAL EM	Recherche
AUTRES ÉTABLISSEMENTS	N* de matricule
NOS COORDONNÉES	(Nom
сологтона объблацея	Prénom
DÉCONNEXION	Groupe ++ Tous V
	N° Option Veuillez sélectionner un groupe pour débloquer ce champ. M
Indiguaz	la numéro d'identification du mombro ou con nom de famille. Encuite aliguez our la

- Indiquez le numéro d'identification du membre ou son nom de famille. Ensuite cliquez sur le bouton :
- Vous pourrez dorénavant consulter la situation de votre membre.

#### Ou bien :

- Rendez-vous sur votre extranet MSH/EMI à l'adresse *www.entraidemissionnaire.com/Extranet*, **rubrique** *Vos options/groupes*
- Cliquez sur Exporter votre sélection

MSH			Bienvenu F	e dans votre Espace I LLES DE LA CHARITE	EMI	
ADDUBL:		Vos options				"readle"
VOLDETENU / DROMET		Recherche				
		Oroupe	Toutes	~		
GEETION	'	Nº Opsen	Toutes	~		
OUDES PRATICUES	>	Enut	#1944.001.0	5		
HESENU NED CAL EM		- 4041	En cours			
AUTRES ETVELISIONENTS		X Exporter vate	e selection			
une conservatives		Liste des option	ns			





- Vous pourrez dorénavant télécharger la liste de tous vos membres.
- 4.1.2. Affiliation via le formulaire d'affiliation individuelle

Le formulaire d'affiliation individuelle est disponible :

 sur le site EMI : https://www.entraide-missionnaire.com / rubrique Ressources Documentaires / Documents & Formulaires.

And Loo homosepid Donacia Manageria Manageria Manageria (3)		Documents (r. Formulaires Prévention santé Prèves Église, santé 9 solidarité Newsletters
And Lock Internet of Markov State St		
Meangle services		
And the second distance of the second s		
Total         +           NUTL:         >           NUTL:         >           ST         >		
Ex. EP.		

<u>Ou</u> auprès de votre Section :

Remplissez le formulaire et envoyez-le, dûment complété, par email à l'adresse : emi@msh-intl.com ou par courrier à l'adresse de votre équipe dédiée en France à l'adresse :

TÉLÉCHARGER LE FORMULAIRE

#### **MSH INTERNATIONAL**

A l'attention de l'équipe dédiée EMI

23 allées de l'Europe

92587 Clichy Cedex – France





#### 4.1.3. Affiliation via un fichier Excel

- A partir de 15 mouvements, vous pouvez utiliser un fichier Excel spécifique disponible :
  - sur votre extranet MSH/EMI en ligne à l'adresse www.entraide-missionnaire.com/Extranet / rubrique Guides pratiques / Guide des Responsables de Groupe/Fichier de gestion des membres

Ou

- o par email, en le demandant à l'adresse suivante : emi@msh-intl.com
- Envoyez le fichier, dûment complété, à l'adresse email : emi@msh-intl.com

#### 4.1.4. Attestation d'aide à la couverture médicale

Une fois votre affiliation effectuée, vous avez la possibilité d'éditer une attestation d'aide à la couverture médicale pour votre membre.

MSH	Bienvenue dans votre Espace EMI FILLES DE LA CHARITE
ACCUEL VOS OPTIONS / GROUPER	Gestion des membres
CESTION Cestionnaires Affiliacion d'un membres Cestion des membres Historique de vos demandes Déclaración d'une demande d'intraíde Visualisation des décomptes d'entraíde	Dans cette section, vous pouvez réchercher un membre et effectuer d'Hérentes opérations  Modifier son pays de mission.  Main imprimer une carte de membre pour un membre.  Radier ce membre.  Demander une sitestation d'aide à la couverture médicale pour ce membre.  Demander une sitestation d'aide à la couverture médicale pour ce membre.  Demander une sitestation d'aide à la couverture médicale pour ce membre.  Demander une sitestation d'aide à la couverture médicale pour ce membre.  Demander une sitestation d'aide à la couverture médicale pour ce membre.  Demander une sitestation d'aide à la couverture médicale pour ce membre.  Demander une sitestation cour un membre noniaffilié partent en mission de courte durée.
OUDES PRATIQUES	<ul> <li>* * Transferer un membre.</li> <li>Pour effectuer ces opérations, commencez par rechercher ie(ia) membre concerné(e), puis cliquez sur l'icône correspondante. Vous accèderez alors à un nouvel écran spécifique.</li> </ul>
RÉSEAU MÉDICAL EM	Recherche
AUTRES ÉTABLISSEMENTS	N* de matricule
NOS COORDONINÉES	Nom
CONDITIONS DENERALES	> Prénom
DÉCONNEXION	Groupe Tous
	-> Rechercher

- Rendez-vous sur votre extranet MSH/EMI à l'adresse www.entraidemissionnaire.com/Extranet, rubrique Gestion / Gestion des membres

 Indiquez le numéro d'identification du membre ou son nom de famille. Ensuite cliquez sur le bouton :





- Cliquer sur l'icône attestation :

							Л		
Nom/Prénom	N° de matricule	Pays de mission	Groupe	Nº Option	Date d'affiliation	Date de radiation			
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			t	t.	·* 01/01/2020	325	M D L X		
- Cochez	la case « c	hoix du me	embre », ens	uite sur le b	outon :	Valider 〉			
Attestation d'aide à la couver	Attestation d'aide à la couverture médicale								
1		>	2		>	3			
Choix du(des) mem	hbres		Destination			Confirmat	ion		
Con	nplétez ce formulaire	pour obtenir une att	estation d'aide à la cou	verture médicale conc	ernant le(s) membre(s)	) de votre choix.			
N <sup>®</sup> Option		Groupe	Date	d'affiliation	Date de radiatio	n	Assisteur		
01-0190/OPT4/Z2 Zone A+			01	01/2020			MSH MEDICAL TEAM		
Choix du membre									
	Membre		Qualité	D	ate de naissance		Date d'affiliation		
AMARILLA MAIDANA Suima Ester		Membre	07/08/1965			01/01/2020			
$\hat{\mathbf{t}}$							Valider >		

Sélectionnez le pays pour lequel vous souhaitez éditer l'attestation (Attention : Ce pays doit correspondre à la zone de couverture de votre membre bénéficiaire) et la langue (7 langues au choix). Cliquez ensuite sur le bouton :

Attestation d'aide	à la couverture médi	cale				
Choix	(1) (du(des) membres	>	2 Destination	>	3 Confirmation	
			Selectionnez votre destination			
Sélectionnez le pays por	ur lequel vous demandez l'a	ttestation d'aide à la couve	rture médicale. Ce pays doit corresp	ondre à la zone de couvertu	re de votre membre bénéficiaire.	
Pays *	ARGENTINA	$\sim$	$\triangleleft$			
Langue d'édition de l'attestation *	Français	~	$\leq$			
Etape précédent	ė				Valider >	J

- Cliquez sur le bouton : votre attestation :





#### Attestation d'aide à la couverture médicale 2 3 (1)> > Choix du(des) membres stination Confirmation Voici le récapitulatif de votre demande. Vous pouvez la valider ou la modifier en revenant sur l'étape désirée. Membres sélectionnés Membre THE REAL PLANE FOR Autres informations - Destination -Pays: ARGENTINA Langue d'édition de l'attestation : Français Etape précédente

- Votre attestation peut être dorénavant téléchargée ou imprimée :

Adresse postale :	CENSITOTICE - Nº de ma	tricule :	1110			
Nous certifions par la p	résente que le(s) membre(s)	ci-dessous :				
Membre	Date de naissance	Qualité	Sexe	Dat d'at	e filiation	Date de radiation
Frère		Membre	M	01/0	1/2022	-
Est(sont) affilié(s) par l'I	ENTRAIDE MISSIONNAIRE	INTERNATION	ALE, associa	ition de	droit suisse	r.
N° Option : 01-0517/01 Date d'effet : 01/01/202 Comme toute patholog contrat frais de santé. (	PT4/28 22 je virale, la maladie liée au co Ce contrat couvre les dépens	pronavirus (CO es au-delà de 1	VID-19 ou Co 00 000 USD	V-SAR	S2) est cou	verte par votre
Couverture					Contrat G	Froupe
Couverture				and the second s	and the second se	
Attestation d'aide à la c dépenses médicales o consécutifs à un accide par l'EMI.	couverture médicale pour le p u hospitalières dans le monde ent ou une maladie inopinée.	ays: FRANCE. entier pour de * Selon les con	* Aide pour t s frais ditions prévu	outes es	EMI - EMI	OPTION4E
Attestation d'aide à la c dépenses médicales or consécutifs à un accide par l'EMI. Assistance Médicale el	couverture médicale pour le p u hospitalières dans le monde ent ou une maladie inopinée. t Rapatriement Sanitaire	ays: FRANCE. entier pour de * Selon les con	* Aide pour t s frais ditions prévu	outes es	EMI - EMI	OPTION4E





### 4.2. RADIATION

**Tout trimestre ou semestre commencé est dû**. Vous avez la possibilité de radier vos membres avec **3 mois de rétroactivité maximum**.

#### 4.2.1. Radiation sur votre extranet en ligne

 Rendez-vous sur l'extranet MSH/EMI à l'adresse www.entraide-missionnaire.com/Extranet / rubrique Gestion / Gestion des membres

MSH	Bienvenue dans votre Espace EMI FILLES DE LA CHARITE
ACCUEL	Gestion des membres Informations
CESTION Cestionnaires Affiliation d'un membre Cestion des membres Historique de voi demánde Déclaration d'une demánde d'entraide Visualisation des décomptes d'entraide Quales Perdouiss	Dans sette section, vous pouvez rechercher un membre et effectuer différentes opérations :
RÉSEAU MÉDICAL EM	Poor elecuter des operators, commences par representences concernences, pois proper son non e correspondence, vous excedence ators a un nobre extens specifique.  Recherche
AUTRES ÉTABLISSEMENTS	N" de matricule
NOS COORDONNÉES	Nom
CONDITIONS DENERALES	> Prénom
DÉCONNEXION	Groupe     Touts
	→ Rechercher

- Indiquez le numéro d'identification du membre à radier ou son nom de famille. Ensuite cliquez sur le bouton
- Revérifiez qu'il s'agit bien du membre à radier et cliquez sur l'icône Radier

Résultats											Л
Nom/Primam	N* de membre	Pays de mission	Groupe	N* Option	Date de début	Date de fin	6	9	D.	n	X
Add (Aced (Added)	(MP2/04104)	) ( and a local sector	Admitterenza et désiée		W (W) / 4009			80	D	п	×

Saisissez la date de radiation souhaitée





Demande de radi	tion d'un	mem	bre				
Nom							
Prénoitti							
ate de naissance							
de matricule							
upe FILLES DE LA	CHARTE						
Option: " 20							
ste d'affiliation.							
ate de rediation*	1.00						
	+						_
lotif de radietion.*	•	1	Décem	ibre i	2021		۰
	LU	Ma	He	Je	ve	Sa	Di
	and the second se			_	_	-	
			1	- 2	- 1		5
		- 7		- 2	10	11	12
articles is *	- 4	7	13	1	10	11	12
Sectionnere*	4 13 20	7	19	2 9 16 23	1 10 17 24	11 18 25	5 12 19 25

 Précisez le motif de radiation, par exemple : transfert vers autre Groupe, transfert vers autre Section, décès, fin de mission, couverture santé différente, abandon de la vie religieuse, ou autre.

Motif de radiation (transfert autre Groupe/Section, décès, fin de mission, couverture santé différente, abandon de la vie religieuse, ou autre motif à préciser)*	
motif à préciser)*	

• Cliquez sur le bouton  $\rightarrow Radier$  pour confirmer l'action.

#### 4.2.2. Radiation via fichier Excel

- A partir de 15 mouvements, vous pouvez utiliser un fichier Excel spécifique disponible :
  - sur votre extranet MSH/EMI en ligne à l'adresse www.entraide-missionnaire.com/Extranet / rubrique Guides pratiques / Guide des Responsables de Groupe/Fichier de gestion des membres
  - o par email, en le demandant à l'adresse suivante : emi@msh-intl.com
- Envoyez le fichier, dûment complété, à l'adresse email : emi@msh-intl.com





### 4.3. TRANSFERTS

Nous distinguons 3 types de transfert des membres :

- Transfert d'une option à une autre au sein d'un même Groupe
- Transfert vers un autre Groupe d'une même Section (avec ou sans impact sur l'Option)
- Transfert d'un membre vers une autre Section (avec ou sans impact sur l'Option)

4.3.1. Transfert de vos membres <u>au sein du même Groupe</u>

Ce transfert en ligne peut être effectué par le Responsable du Groupe ou de la Section concernée.

 Rendez-vous sur votre extranet MSH/EMI à l'adresse www.entraide-missionnaire.com/Extranet / rubrique Gestion des membres

MSH	Bienvenue dans votre Espace EMI FILLES DE LA CHARITE	K
ACCUEL	Gestion des membres	erec)
Cestion Gestionnaires Affliation d'un membre Cestion des membres Historique de vos demandes Déclaration d'une demande d'entraide Visualisation des décomptes d'entraide	Dans cette section, vous pouvez rechercher un membre et effectuer d'ifferentes opérations :  Modifier son pays de mission  Mo	
OUDES PRATIQUES	<ul> <li>Pour effectuer ces opérations, commencez par rechercher le(la) membre concerné(e), puis cliquez sur Ticône correspondanté. Vous accèderez alors à un nouvel écran spécifique.</li> </ul>	
RÉSEAU MÉDICAL EM	Recherche	
AUTRES ÉTABLISSEMENTS	N <sup>®</sup> de matricule	
NOS COORDONNÉES	Nom	
CONDITIONS DEINERALES	Prénom	
DÉCONNEXION	Groupe Tous V	
	N <sup>4</sup> Option Veuillez sélectionner un groupe pour débloquer ce champ. ✓ → Recher	rcher

- Indiquez le numéro d'identification du membre à transférer ou son nom de famille. Ensuite cliquez sur le bouton :
- Cliquez sur l'icône Transférer

Résultats											
Nom/Prénom	N* de membre	Pays de mission	Groupe	N <sup>e</sup> Option	Date de début	Date de fin	۲	-	D	9	×
naalinaatii		-	178038-08-0-18 14243	<ul> <li>a) and (a) (1000)</li> <li>a) (1000)</li> </ul>	*(*)***	-		8=	B	L,	$\times$

Guide pratique – V4 26/09/2022





- Suivez les étapes et indiquez : date du transfert, nouvelle option et nouveau pays de mission (si applicable), etc.
- Validez le transfert.

### 4.3.2. Transfert de vos membres vers un autre Groupe d'une même Section

Ce transfert en ligne peut être effectué par le Responsable de la Section concernée. Rapprochez-vous de votre Section.

Les Responsables de chacun des Groupes peuvent aussi se coordonner et demander le transfert du membre par email à l'adresse emi@msh-intl.com. MSH International procèdera alors directement à ce transfert dans son système d'information et confirmera le transfert aux deux Groupes.

#### 4.3.3. Transfert d'un membre vers une autre Section

Dans ce cas, la fonction *Transfert* en ligne ne peut <u>pas</u> être utilisée.

Ce transfert est effectué en deux étapes, par les Responsables du Groupe de départ (ancienne Section) et du Groupe de destination (nouvelle Section) :

- Le Responsable du **Groupe de départ radie** le membre en ligne (voir paragraphe 4.2)
- Le Responsable du **Groupe de destination affilie** le membre en ligne (voir paragraphe 4.1)

Les Responsables de chacun des Groupes peuvent aussi se coordonner et demander le transfert du membre par email à l'adresse emi@msh-intl.com. MSH International procèdera alors directement à ce transfert dans son système d'information et confirmera le transfert aux deux Groupes.

A partir de 15 mouvements, vous pouvez utiliser un fichier Excel spécifique disponible :

- sur votre extranet MSH/EMI en ligne à l'adresse www.entraide-missionnaire.com/Extranet / rubrique Guides pratiques / Guide des Responsables de Groupe/Fichier de gestion des membres
- o par email, en le demandant à l'adresse suivante : emi@msh-intl.com

Envoyez le fichier, dûment complété, à l'adresse email : emi@msh-intl.com

## 4.4. MODIFICATIONS sans changement d'option/groupe/section

Par modification, nous comprenons **tout changement n'ayant pas d'impact sur l'Option, le Groupe ou la Section d'appartenance**, p.ex. : changement de pays de mission, correction de la date de naissance, etc.

Demandez la modification par email à l'adresse emi@msh-intl.com. En cas de modification de pays de mission, précisez la date d'effet.

En cas de de modification de pays de mission impliquant **le transfert vers une autre Option**, référez-vous au **paragraphe 4.3** <u>Transferts.</u>





## 5. VOTRE ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN

## 5.1. VOS DEMANDES D'AIDE

Pour toute question relative à vos demandes d'aide :

Les demandes d'aide et les justificatifs sont à déposer dans l'extranet. (Voir explications pages suivantes).

Toutes vos demandes peuvent être traitées via extranet ou envoyées <u>par email ou par courrier en cas de</u> <u>problème de connexion.</u>

Ci-dessous vous trouverez l'email dédiée et les coordonnées pour l'envoi par voie postale :

- Par email : emi@msh-intl.com
- Par téléphone : +33 (0)1 44 20 98 55
- Par voie postale :

MSH INTERNATIONAL A l'attention de l'équipe dédiée EMI

> 23 allées de l'Europe 92587 Clichy Cedex FRANCE

Les Responsables de Groupe soumettent les demandes d'aide à l'équipe dédiée EMI/MSH International. Si la demande est complète, l'équipe dédiée EMI/MSH International procède au versement de l'aide sur le compte bancaire du Groupe.



Le délai de forclusion (date limite) pour l'envoi des dossiers d'aides est 24 mois maximum à compter de la date des soins.

Toute demande réceptionnée au-delà de ce délai ne pourra pas être traitée.

Afin que l'aide puisse être versée sans délai, merci de bien vouloir nous fournir :

 Facture détaillée et acquittée pour tout acte ou, faute de facture, feuille de soins EMI\* (pour les professionnels de santé qui ne peuvent pas établir de facture)

**Cas particulier d'hospitalisation** : votre facture ou, faute de facture, votre feuille de soins\* doit préciser le motif et la durée du séjour (ou date d'admission / date de sortie).

MSH se réserve le droit de vous réclamer un rapport médical :

-lorsque le motif et la durée de séjour ne sont pas mentionnés sur la facture,





-pour toute hospitalisation d'un montant total supérieur à **10 000 €/** \$ <u>et/ou</u> pour **une durée de séjour supérieure à 15 jours.** 

Afin de respecter la confidentialité médicale, ce rapport devra être adressé à l'adresse email de notre Département Médical : <u>medical@msh-intl.com</u> où seuls nos médecins conseil ont accès.

\* La feuille de soins EMI fait office de facture acquittée et/ou de prescription médicale lorsque le professionnel de santé ne peut pas établir de document conventionnel.

 Rendez-vous sur le site EMI : https://www.entraide-missionnaire.com / rubrique Ressources Documentaires / Documents & Formulaires.

GUI SOMMES NOUS P	CONTRIBUTIONS & ARES	SECTIONS EMI	ACTUALITES	Documents & Formaliers
				Presention same
*	Million Call Form			
	INCE TO THE proceeding of the second se			
No.	Service / Neuroscience			
CEL T				

• Téléchargez la feuille de soins et faites-la dûment compléter, tamponner et signer par le médecin.

#### Prescription médicale pour les actes suivants :

- o Pharmacie,
- o Imagerie médicale,
- o Biologie / laboratoire,
- o Auxiliaires médicaux (ex. kinésithérapie, orthoptie, orthophonie, etc.),
- o Acupuncture
- o Optique (verres, monture, lentilles de contact),
- Appareillage médical,
- o Auditif,
- o Orthopédie,



- o Convalescence,
- o Séjour rééducation,
- o Cure thermale,
- Transport ambulance (ex. chimiothérapie, dialyse, transfert d'un hôpital à un autre pour examen),
- o Psychiatrie.

#### Les justificatifs doivent mentionner :



- les nom(s) et prénom(s) du patient,
- la date, le détail, le montant et la devise des soins. Attention, différents sigles de monnaies, peuvent être les mêmes dans des pays différents, tel le shilling (anglais ou tanzaniens).
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du praticien, de l'établissement hospitalier, du laboratoire, du pharmacien, etc.

Aucune entente préalable n'est demandée sauf pour la cure thermale.

Toute pièce manquante au dossier allongera le délai de versement d'aide.

Conformément à notre charte qualité, les demandes d'aide sont traitées **dans un délai de 10 jours ouvrés** à compter de leur date de réception. Le versement est envoyé par virement chaque mardi sur le compte bancaire rattaché à votre Groupe. Ensuite, selon les banques, il faut ajouter un délai supplémentaire, variable en fonction de la domiciliation de votre compte bancaire.



**Chaque vendredi**, en support de notre **versement hebdomadaire** des aides par virement bancaire, vous recevrez par email **un relevé de paiement**, regroupant vos nouveaux décomptes traités au cours de la semaine précédente. Ainsi, vous pourrez effectuer le rapprochement entre le virement reçu et le montant total indiqué sur le relevé de paiement MSH.

Si la devise de votre compte bancaire n'est pas celle dans laquelle les frais de santé ont été engagés, le taux de change utilisé, pour le calcul de vos aides est celui publié quotidiennement par les Nations Unies. Vous avez plusieurs options pour effectuer des **demandes d'aide** pour vos membres :

#### 5.1.1. La demande d'aide en ligne



• Rendez-vous sur votre extranet MSH/EMI en ligne à l'adresse *www.entraidemissionnaire.com/Extranet* **/ rubrique** *Gestion/Déclaration d'une demande d'entraide/Nouvelle demande d'aide*.





 Indiquez le numéro de matricule ou le nom du membre pour lequel vous souhaitez soumettre une demande d'aide. Ensuite cliquez sur le bouton :

MSH		Bienvenue dans votre Espace EMI	
ADOUEL	Déclaration de	sinistre santé	-24 mil 12
vos ormova / onoures	Recherche N° de matricule		
Centroments Afflicture due mentary	Nom		
Gestion des membres Historique de vos demandes	Prénom		
Déclaration d'une demande d'antraide N Nouvelle demande d'antraide	Groupe	$\sim$	
Historique des démandes d'entrada Visualisation des télécomptes d'entraide	N* Option	Vaullez selectionner un groupe pour téblioguer ce champ. $\simeq$	
ouces Mutroues	>		-> Rechercher

- Vérifiez qu'il s'agit bien du membre pour lequel vous souhaitez saisir une demande d'aide. Si c'est le cas, cliquez sur la flèche.
- Complétez le formulaire de demande d'aide en suivant les étapes indiquées
- Vous avez la possibilité de :
  - déclarer plusieurs soins par membre et par demande d'aide,
  - joindre 20 pièces jointes maximum, par membre et par demande d'aide. Au-delà de 20 pièces jointes, veuillez saisir une nouvelle demande d'aide pour votre membre. Vous pouvez joindre plusieurs justificatifs dans un seul document.

	Bienvenue FILLES DE L/	dans votre l A CHARITE	Espace EN	M		
mande d'entraide	>	(2)	>	(3)	>	*/sudit*
Bénéficiaires	na pour cette demand	Soins		Pièce(s) jointe(s)		Récapitulatif général
réficiaires des soins						
	0 	emore		Nom		Prenom enume#P
	Vous pouvez d	éclarer dans une même d	emande d'entraide p	lusieurs soins différents pour un	même membre.	
		Cela simp	sifiera le suivi de vos	remboursements.		







	Bienvenue o	lans votre	Espace <mark>E</mark> N	ЛI		*
Demande d'entraide						"Jenoist"
1 Bénéficiaires	>	2 Soins	>	3 Pièce(s) jointe(s)	>	4 Récapitulatif général
03/12/2021		Saisiss	ez les soins pour chai	que bénéficiaire		
Date	Description		Montant.	Pa	ys de soin	Action
(     Ajouter un soin			Autur soin 640's	*		
Etape précédente					Mise	en brouillon > Etape suivante >

#### Joignez les justificatifs nécessaires

	Bienvenue	dans votre l	Espace EN	AI .		*
Demande d'entraide						"Jenovie"
1	>	2	>	3	>	4
Bénéficiaires		Soins		Pièce(s) jointe(s)		Récapitulatif général
originaux demandés, le règlement	t effectué sur la base de	es justificatifs numérisés se	ra annulé et déduit	du montant de vos entraídes uit	é demandes, or vo érieures.	ua ne pouvez pes rounnir les documents
Sounaitez-vous nous adresser voi	s justinestits au termat (	electronique Y: 🔘 Oui	U Non			
	Fichier	)		Tadle		
	Fichier		Aucun fichier	Tatle		

Vous pouvez télécharger **20 pièces jointes maximum** par membre et par demande d'aide. Audelà, veuillez saisir une nouvelle demande d'aide pour votre membre.

La taille maximum autorisée par pièce jointe **: 3 Mo**. Formats autorisés : jpg, gif, pdf, png (ou photos).





Sélectionnez les fichiers	
Nom de fichier	Taille Statut
Dépose	r les fichiers ici.
+ Ajouter des fichiers	оь 0%
Etape précédente	Mise en brouillon > Valider >
<ul> <li>Cliquez sur le bouton : Valider &gt;</li> <li>Certifiez que les informations saisies dat sont sincères et véritables et cliquez sur le</li> </ul>	ns le présent formulaire ainsi que les justificatifs joints e bouton :
Bienvenue dans votre Espa	
Demande d'entraide	
(1) > (2) Bénéficiaires Soins	Comparison of the second
Vous avez complété votre demande d'entraide dont voici un récapitulatif. Pour la modifi informations sont correctes, validez votre d	er, choisissez ci-dessus l'étape désirée afin d'afficher à nouveau l'écran correspondant. Si toutes les emande d'entraide à l'aide du bouton en bas de page.
Récapitulatif général	
Date Description	Montant Pays de soin
le certifie que les informations saisies dans le présent formulaire ainsi que les justificatif	s joints sont sincères et véritables.

K Etape précédente

Mise en brouillon >





 Consultez vos décomptes en ligne pour voir le montant d'aide et/ou pour savoir si une action est nécessaire de votre part en cas de dossier incomplet.

ACCUEL.	Visualisation des d	icomptes d'entraide
Voli OPTIONS / OROUPES	Informations Poor visualiser les décor rembourisements effect. Recherche	otes d'entraide d'un membre, utilisez la recherche membre ci-dessous pour accéder à ses décomptes. L'orgiet Recherche avancée vous permet une sélection plus fine d s aux membres sélectionnés.
Afflictor d'un membre Gestion des membres Hesorique de vos demandes	Décomptes d'entraide du	R4
Undes PEATIQUES	Sons du Nº de matricule :	
RESEAU MEDICAL EM	Nom	
AUTHER ETABLICSENENTS	Prénom	
NOS COORDONNÉES	Droube	Tous 🗸 🗸
CONDITIONS DEVERALES	N* Option	Veullez selectionner un groupe pour débloquer ce champ: 🜱
DÉCONVERION .	Reproupement per	erore

- En cas de dossier incomplet, transmettez-nous les informations manquantes par email à l'adresse emi@msh-intl.com
- Vos décomptes restent disponibles en ligne pendant 24 mois.

<u>Toutes les pièces justificatives doivent être conservées pendant au moins 24 mois</u> après la date des soins. Nous nous réservons le droit de vous demander ces originaux à tout moment. Si vous êtes dans l'incapacité de nous fournir ces documents, les dépenses liées à cette demande de remboursement seront à votre charge.

#### 5.1.2. La demande d'aide par voie email ou postale

En cas de problème de connexion à votre extranet MSH/EMI, vous pouvez soumettre vos demandes d'aide :

- soit par email à l'adresse emi@msh-intl.com
- soit par voie postale à l'adresse de MSH International à l'attention de l'équipe dédiée EMI :

#### MSH INTERNATIONAL

<u>A l'attention de l'équipe dédiée à l'EMI</u> 23 allées de l'Europe 92587 Clichy Cedex FRANCE



## 5.2. LA CARTE DE MEMBRE

La carte de membre contient toutes les informations de contact dont vos membres ont besoin.

Utilisez-la comme identification lorsque vous contactez MSH International ou lors de l'admission de vos membres dans un hôpital.

Elle permet au professionnel de santé de contacter MSH International pour mettre en place des modalités de paiement direct et pour régler le paiement des factures médicales de vos membres.

Exemple de carte :



 Pour télécharger ou imprimer cette carte de membre, rendez-vous sur votre extranet MSH/EMI à l'adresse www.entraide-missionnaire.com/Extranet, rubrique Gestion / Gestion des membres

MSH	Bienvenue dans votre Espace EMI FILLES DE LA CHARITE
ACCUEIL	Gestion des membres
VOS OPTIONS / GROUPES	Informations Dans cette section, yous pouvez rechercher un membre et effectuer différentes opérations :
CESTION Gestionnaires Affiliation d'un membre Cestion des membres Historique de vos demandes Déclaration d'une demande d'entraide Visualisation des décomptes d'entraide	Modifier son pays de mission.     Imprimer une cârte de membre pour un membre.     Radier de membre.     Demander une attestation d'aide à la couverture médicale pour ce membre.     Demander une attestation d'aide à la couverture médicale pour ce membre.     Discust la cour dout durit une attestation pour un membre non-affilé partant en mission de courte durée.     Transferer une membre.
OUDES PRATIQUES	Pour effectuer ces opérations, commencez par rechercher le(la) membre concerné(e), puis cliquez sur l'icône correspondante. Vous accèderez alors à un nouvel écran spécifique.
RÉSEAU MÉDICAL EM	Recherche
AUTRES ÉTABLISSEMENTS	N* de matricule
NOS COORDONNÉES	Nem
CONDITIONS DENERALES	Prénom
DÉCONNEXION	Groupe ++ Tous >>
	Nº Option Veuillez sélectionner un groupe pour débloquer ce champ. >>





- Indiquez le numéro d'identification ou le nom de famille du membre pour lequel vous souhaitez télécharger la carte. Ensuite cliquez sur le bouton
- Cliquez sur l'icône

Nom/Prénom	Nº de matricule	Pays de mission	Groupe	N <sup>e</sup> Option	Date d'affiliation	Date de radiation		$\mathbb{D}$		$\times$
4911771733484240643344434	3236-22210	A \$56 (\$596)	PERIODSUA OKORTU	94 (A.); 37 (A.); 74, -21	0000000		8=	D	г	$\times$

 Téléchargez la carte pour votre membre. Vous pouvez ensuite l'imprimer ou envoyer par email à votre membre.

## 5.3. UN RÉSEAU MÉDICAL DE QUALITÉ

Vous êtes libre dans le choix de votre prestataire de santé. Toutefois, nous vous invitons à privilégier les praticiens et établissements hospitaliers appartenant au réseau MSH dédié à l'EMI.

Les prestataires appartenant au réseau médical dédié à l'EMI acceptent le tiers payant (au moins partiel) et vous font bénéficier de soins de qualité à des tarifs raisonnables et habituels ou préférentiels.

 Rendez-vous sur votre extranet MSH/EMI à l'adresse www.entraide-missionnaire.com/Extranet / rubrique Réseau Médical EMI pour retrouver des professionnels de santé conventionnés dont le niveau des prestations est adapté à vos garanties.







Rendez-vous sur votre extranet MSH/EMI à l'adresse www.entraide-missionnaire.com/Extranet / rubrique Autres établissements pour retrouver des professionnels de santé conventionnés MSH International. L'extranet indique les établissements réalisant le tiers-payant (pastille orange ou grise).



## 5.4. VOS PRISES EN CHARGE

La demande de prise en charge permet de régler directement les factures aux professionnels de santé ou aux établissements médicaux, sans avoir à avancer les frais.

Pour toute question relative à vos demandes de prise en charge (urgentes ou programmées):

- Par email : precert@msh-intl.com

- Par téléphone : +33 (0)1 44 20 98 55

Pour toute hospitalisation programmée (hors urgences et cas vitaux), contactez MSH International en amont de l'hospitalisation de vos membres et ceci le plus tôt possible.

Une fois informé, MSH International coordonnera avec l'établissement de santé et effectuera toutes les démarches nécessaires dans le cadre du suivi de votre membre.

- 5.4.1. <u>Hospitalisation programmée (hors urgence / cas vitaux) dans le Réseau MSH</u> <u>dédié à l'EMI</u>
- Rendez-vous sur votre extranet MSH/EMI à l'adresse <u>www.entraide-missionnaire.com/Extranet |</u> rubrique <u>Réseau</u> Médical EMI pour retrouver des professionnels de santé dédiés à l'EMI ;

Possibilité 1 pour formuler la demande de prise en charge :

2) Demandez le devis d'hospitalisation à l'établissement de santé de votre choix. Sur le devis doivent figurer :



- o nom / prénom du membre bénéficiaire des soins,
- o motif de l'hospitalisation,
- o durée de séjour,
- o nature des soins,
- o estimation du coût des soins.
- 3) Envoyez le devis à MSH International à l'adresse precert@msh-intl.com avant la date d'admission du membre et demandez la prise en charge;

Nota bene : MSH se réserve le droit de réclamer un rapport médical pour toute hospitalisation d'un montant total supérieur à 10 000 € / \$ et/ou pour une durée de séjour supérieure à 15 jours. Celui-ci doit être adressé à l'équipe médicale MSH à l'adresse : medical@msh-intl.com.

Possibilité 2 pour formuler la demande de prise en charge :

- 2) Le membre EMI (bénéficiaire des soins) présente sa carte de membre EMI directement à l'hôpital et demande à l'établissement de contacter MSH pour la prise en charge ;
- 3) L'hôpital adresse le devis à MSH à l'adresse precert@msh-intl.com et demande la prise en charge ;

#### Réception de la prise en charge :

- 4) MSH International place la prise en charge auprès du prestataire de santé <u>sous 2 jours</u> et s'assure de la bonne réception de la lettre de garantie par l'hôpital. Une copie est adressée au Groupe ;
- 5) La lettre de garantie est placée à hauteur des garanties EMI;

En cas d'une prolongation du séjour ou d'une complication :

- L'hôpital adresse un devis complémentaire et un rapport médical à l'adresse medical@mshintl.com;
- MSH adresse l'extension de la prise en charge à l'hôpital et s'assure de sa bonne réception.
   Une copie est adressée au groupe.
- 6) Facturation :
  - Le prestataire de santé adresse la facture à MSH, conformément à la prise en charge ;
  - o MSH règle la facture à l'hôpital, à hauteur des garanties EMI et ceci sous 30 jours maximum ;
  - En cas d'un dépassement, vous devez effectuer le règlement du reste à charge directement à l'hôpital, soit à la sortie du membre, soit a posteriori à réception de la facture. Précisez vos coordonnées de facturation au prestataire de santé pour la facturation de ce reste à charge (nom du groupe et du membre concerné, etc.).





#### 5.4.2. <u>Hospitalisation programmée (hors urgence / cas vitaux) dans le Réseau MSH</u> <u>International</u>

 Rendez-vous sur votre extranet MSH/EMI à l'adresse www.entraide-missionnaire.com/Extranet / rubrique Autres établissements pour retrouver des professionnels de santé conventionnés MSH. L'extranet indique les établissements réalisant le tiers-payant (pastille orange ou grise).

Possibilité 1 pour formuler la demande de prise en charge :

- 2) Demandez le devis d'hospitalisation à l'établissement de santé de votre choix. Sur le devis doivent figurer :
  - o nom / prénom du membre bénéficiaire des soins,
  - o motif de l'hospitalisation,
  - o durée de séjour,
  - o nature des soins,
  - estimation du coût des soins.
- 3) Envoyez le devis à MSH International à l'adresse precert@msh-intl.com avant la date d'admission de votre membre et demandez la prise en charge ;

Nota bene : MSH se réserve le droit de réclamer un rapport médical pour toute hospitalisation d'un montant total supérieur à 10 000 € / \$ et/ou pour une durée de séjour supérieure à 15 jours. Celui-ci doit être adressé à l'équipe médicale MSH à l'adresse : medical@msh-intl.com.

Possibilité 2 pour formuler la demande de prise en charge :

- Le membre EMI (bénéficiaire des soins) présente sa carte de membre EMI directement au service des admissions de l'hôpital et demande à l'établissement de contacter MSH pour la prise en charge ;
- 3) L'hôpital adresse le devis à MSH à l'adresse precert@msh-intl.com et demande la prise en charge ;

Réception de la prise en charge :

 MSH International prend contact avec le professionnel de santé pour placer la prise en charge. Si le tiers-payant est accepté par le prestataire, MSH International place la prise en charge <u>sous 2</u> jours et s'assure de sa bonne réception par l'hôpital. Une copie est adressée au Groupe.

Hospitalisation programmée dans le réseau MSH avec un prestataire acceptant la double facturation	<ul> <li>MSH envoie la prise en charge (sous 2 jours) à hau garanties EMI et s'assure de sa bonne réception.</li> <li>Une copie de la lettre de garantie est adressée au Gre</li> </ul>	
	-	<ul> <li>En cas de prolongation de séjour :</li> <li>l'hôpital adresse un devis complémentaire et un rapport médical à l'équipe médicale MSH : medical@msh-intl.com</li> <li>MSH adresse l'extension de la prise en charge à l'hôpital et s'assure de sa bonne réception. Une copie est adressée au groupe.</li> </ul>





Hospitalisation programmée dans le réseau	MSH contacte l'hôpital afin de négocier le tiers-payant.
MSH avec un prestataire n'acceptant pas la	
double facturation	

#### 5) Facturation :

Hospitalisation programmée dans le réseau MSH avec un prestataire acceptant la double facturation	<ul> <li>L'hôpital adresse la facture à MSH conformément à la lettre de garantie.</li> <li>MSH règle la facture au professionnel de santé, à hauteur des garanties EMI.</li> </ul>
	<ul> <li>Le Groupe règle le reste à charge directement au prestataire de santé, soit à la sortie du membre, soit a posteriori à réception de la facture. Précisez vos coordonnées de facturation au prestataire de santé pour la facturation de ce reste à charge (nom du groupe et du membre concerné).</li> </ul>
Hospitalisation programmée dans le réseau MSH avec un prestataire n'acceptant <u>pas</u> la double facturation	<ul> <li>Si après négociation, le tiers-payant n'est toujours pas possible, le Groupe règle les frais directement auprès du prestataire de santé. Précisez vos coordonnées de facturation au prestataire de santé pour la facturation de ce reste à charge (nom du groupe et du membre concerné, etc.).</li> <li>MSH rembourse le Groupe à hauteur des garanties EMI, sur présentation des justificatifs (merci de vous référer au paragraphe 5.1/Vos demandes d'aide).</li> </ul>

#### 5.4.3. Urgences médicales / cas vitaux

Dans la mesure du possible et afin de faciliter le tiers-payant, rendez-vous dans les établissements du Réseau Médical EMI ou du Réseau Médical MSH :

Rendez-vous sur votre extranet MSH/EMI à l'adresse www.entraide-missionnaire.com/Extranet / rubrique Réseau Médical EMI pour retrouver des professionnels de santé dédiés à l'EMI

#### <u>ou bien</u>

Rendez-vous sur votre extranet MSH/EMI à l'adresse www.entraide-missionnaire.com/Extranet / rubrique Autres établissements pour retrouver des professionnels de santé conventionnés MSH. L'extranet indique les établissements réalisant le tiers-payant (pastille orange ou grise).

#### En cas d'urgence médicale :

- 1) Rendez-vous directement à l'hôpital;
- Présentez la carte de membre EMI au service des admissions de l'hôpital et demandez-leur d'appeler MSH International dès que possible, au plus tard dans les 48 heures après l'admission;
- 3) L'hôpital adresse le devis à l'adresse precert@msh-intl.com et demande la prise en charge à MSH;
- 4) Sous 2 heures maximum, MSH International adresse la prise en charge hospitalière à 100% (des frais raisonnables et habituels pratiqués dans le pays de soins), s'assure de la bonne réception de la







lettre de garantie auprès de l'hôpital et suit votre dossier. Une copie de prise en charge est adressée au Groupe.

- 5) Facturation :
  - o Le prestataire de santé adresse la facture à MSH ;
  - o MSH règle 100% de la facture à l'hôpital et ceci sous 30 jours maximum ;
  - En cas du dépassement des garanties EMI, un email d'information est adressé au Groupe (en copie l'EMI Siège) précisant le montant/le reste à charge à rembourser à l'EMI Siège.

## 5.5. VOTRE ÉQUIPE MÉDICALE MULTICULTURELLE



- Par email : medical@msh-intl.com
- Par téléphone : +33 (0)1 44 20 98 55

Présente à temps plein, notre équipe médicale compte plusieurs médecins-conseils à votre écoute pour:

- vous fournir un second avis médical en cas de doute sur un diagnostic ;
- vous expliquer le traitement recommandé par votre praticien ;
- vous aider à choisir des praticiens ou établissements de santé pratiquant des tarifs proches de vos plafonds d'aide.

Les informations reçues seront traitées en toute confidentialité.

## 6. ÉVACUATION MÉDICALE



## 6.1. ÉVACUATION PROGRAMMEE

- Le Groupe contacte directement MSH International,
- MSH international étudie le cas, fait évaluer la prestation par l'assisteur le plus adapté et négocie le coût,
- Le devis de l'assisteur est soumis au Groupe pour validation,
- L'opération d'évacuation est déployée après validation du Groupe,
- MSH International coordonne l'évacuation et s'assure du bon déroulement de l'opération jusqu'au placement de la prise en charge hospitalière (si celle-ci est nécessaire) et la clôture du cas.

## 6.2. ÉVACUATION URGENTE (CAS VITAUX)

Le Groupe contacte directement MSH International,





- MSH international étudie le cas, fait évaluer la prestation par l'assisteur le plus adapté et négocie le coût,
- L'opération d'évacuation peut être déployée sans validation du Groupe, après l'accord de l'équipe médicale de MSH International,
- MSH International coordonne l'évacuation et s'assure du bon déroulement de l'opération jusqu'au placement de la prise en charge hospitalière (si celle-ci est nécessaire) et la clôture du cas.

## 7. VOS CONTRIBUTIONS

Pour toute question relative à vos contributions :

- Par email : emi@msh-intl.com
  - Par téléphone de 9h à 18h (CET) :
    - o Tél : +33 1 44 20 96 44 (CORREIA, Annabelle) ou
    - o Tél : +33 1 44 20 97 03 (COLASSE, Michael)
- Par téléphone 24/24, 7/7, le centre de gestion MSH non dédié : +33 (0)1 44 20 98 55

## 7.1. PROCESSUS DE FACTURATION

Les appels de contribution sont émis à fréquence semestrielle, à terme d'avance.

Le schéma suivant décrit les différentes étapes du processus de facturation :

J-45	<ul> <li>Envoi d'un email aux Groupes pour contrôle des listes avant facturation</li> </ul>
Jusqu'à J-20	<ul> <li>Contrôle des listes de membres par les Groupes</li> <li>Contrôle réalisé par téléchargement des listes depuis les extranet MSH/EMI Groupes</li> <li>Mises à jour (affiliation, radiation, transfert) à faire soit directement en ligne, soit par retour des listes annotées via email à MSH.</li> <li>Fichier Excel « normaté » disponible en cas de volume important (+ de 15 mouvements)</li> </ul>
J-20 à J-1	<ul> <li>Traitement des demandes de mises à jour</li> </ul>
Jour J	<ul> <li>Envoi des appels de contribution</li> </ul>
Jusqu'à J+15	<ul> <li>Règlement des appels de contributions par virement bancaire sur les comptes bancaires MSH. Pour plus d'information, référez-vous au paragraphe 7.2 Modalités de règlement.</li> </ul>





J+30 Relance 1	<ul> <li>Envoi du 1er courrier de relance aux Groupes en cas d'appel de contributions impayées</li> </ul>
J+45 Relance 2	<ul> <li>Envoi du 2eme courrier de relance aux Groupes en cas d'appel de contributions impayées</li> </ul>

 Les Sections sont informées en parallèle des Groupes en situation d'impayés

## 7.2. MODALITES DE REGLEMENT

Les contributions doivent être réglées à MSH International **par virement bancaire**. Vous trouverez les coordonnées bancaires de MSH sur votre appel de contribution. En cas de questions, contactez votre équipe dédiée par email : emi@msh-intl.com

Le paiement en espèces et par chèque ne sont pas autorisés. En cas de problématiques liés à ce sujet, rapprochez-vous de votre Section afin de trouver une solution adaptée à votre besoin.

Lors de votre règlement par virement bancaire et afin de faciliter l'identification et l'encaissement des fonds, **indiquez à votre banque la référence de votre appel de contribution.** Cette référence est renseignée dans la case « motif du virement » de votre appel de contribution MSH.

## 7.3. REGULARISATIONS (AJUSTEMENTS)

La facturation étant à terme d'avance, toute mise à jour effectuée au cours du semestre sera prise en compte et régularisée sur le semestre suivant. L'appel de contribution détaillera tous les mouvements régularisés au titre du semestre précédent.

## 7.4. MODALITES DE RELANCE ET RECOUVREMENT

En cas de retard dans le règlement des contributions MSH International prévoit l'envoi de 2 relances aux Groupes.

La première relance est prévue après 30 jours de la date prévue de règlement et la deuxième après 45 jours. Au-delà de 45 jours, MSH International informe votre Section.

## En cas de difficulté de paiement, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre Section afin de faire une demande d'entraide qui sera ensuite étudiée.

Nous vous remercions et restons à votre écoute pour toute question :

Thème	Adresse email	Numéro de téléphone





Affiliations, contributions	emi@msh-intl.com	<u>de 9h à 18h (CET)</u> :
		Michaël COLASSE :
		+33 1 44 20 97 03
		Annabelle CORREIA :
		+33 1 44 20 96 44
		<u>24h24, 7j/7 :</u>
		+33 (0)1 44 20 98 55
Assistance Extranet	emi@msh-intl.com	<u>de 9h à 18h (CET)</u> :
		Michaël COLASSE :
		+33 1 44 20 97 03
		Annabelle CORREIA :
		+33 1 44 20 96 44
		<u>24h24, 7j/7 :</u>
		+33 (0)1 44 20 98 55
Réseau médical / Recherche	emi@msh-intl.com	<u>24h24, 7j/7 :</u>
d'un établissement santé		+33 (0)1 44 20 98 55
Demandes d'aide	emi@msh-intl.com	<u>24h24, 7j/7 :</u>
		+33 (0)1 44 20 98 55
Prises en charge hospitalières	precert@msh-intl.com	<u>24h24, 7j/7 :</u>
		+33 (0)1 44 20 98 55
Evacuation sanitaire	medical@msh-intl.com	<u>24h24, 7j/7 :</u>
		+33 (0)1 44 20 98 55

## <u>Votre Section reste disponible pour vos questions</u> (hors questions de gestion).



